

1 - UN PEU DE METALLURGIE

QU'EST-CE QUE L'ETAIN ?

C'est un métal à l'aspect blanc grisâtre, assez proche de celui de l'argent. Il est extrait d'un minerai appelé la cassitérite. Sa densité est d'environ 7,3 et son point de fusion à l'état pur est de 232 °.

A l'état pur, l'étain s'oxyde peu ; il n'en est pas de même de ses alliages, forme sous laquelle il est presque toujours utilisé pour la fabrication des objets.

LES ALLIAGES D'ETAIN

A l'état pur, l'étain ne se travaille pas facilement. Les techniques de martelage et de fonte sont très sensiblement facilitées et la qualité de l'objet améliorée, par l'adjonction de plomb, de cuivre, d'antimoine, de zinc et de bismuth.

- le plomb et le zinc augmentent sa ductilité
- l'antimoine et le cuivre rendent l'alliage plus dur et plus sonnant
- le bismuth diminue le retrait au moulage

Précisons enfin que ces métaux additionnels ne sont utilisés que dans de faibles proportions qui, sont de l'ordre, tous additifs confondus de 5 à 10 % dans la majorité des dosages destinés à l'alimentation. Contrairement à une contre vérité tenace, l'argent n'a jamais été allié à l'étain qu'à titre expérimental.

Par contre, bien que très rarement constatées, l'argenture et la dorure ont été pratiquées.

On distingue généralement trois qualités d'étain :

- Etain fin : contient 90 à 95% d'étain et 5 à 10% de plomb et autres additifs. Couleur brillante, claire. Usage alimentaire et médical.
- Etain commun : 80 à 90% d'étain et 10 à 20% de plomb et autres additifs. Usage domestique.
- Claire étoffe : contient de 50 à 70% d'étain et de 30 à 50% de plomb et autres additifs. Couleur gris sombre, pas d'éclat.

LES ALTERATIONS

Il existe deux types d'altérations des objets en étain qui peuvent d'ailleurs se constater sur une même pièce et qui se concrétisent par un aspect feuilleté de leur surface ou des zones de boursoufflures.

Dans le premier cas il s'agit de l'action des chlorures contenus naturellement dans l'atmosphère sur l'antimoine contenu dans l'alliage. Il se forme à la surface de l'objet, une fine couche de chlorure d'antimoine dure et cassante, laquelle au moindre choc, se dissocie et laisse apparaître le métal sain. Le phénomène se reproduit sur la zone mise ainsi à nu et donne à l'objet après quelques décennies, un aspect feuilleté.

Dans le second cas, un degré hygrométrique élevé et la présence habituelle dans l'alliage, de plomb et de cuivre, provoquent la destruction lente de ce dernier. L'objet se boursouffle par endroits et finit par se trouer.



Exemple d'oxydation sur un calice du XVI^{ème} s

Précisons que ces dégradations, souvent appelées improprement « peste de l'étain » ne sont que la conséquence de réactions physico-chimiques. On peut donc faire cohabiter des pièces saines avec des « malades », sans aucun risque de contagion...

2 - UN PEU D'HISTOIRE

LA ROUTE DE L'ÉTAÏN EN BASSE NORMANDIE

La Cornouaille a été de tous temps une région grande exportatrice d'étain et au début de notre ère, une « route de l'étain » reliait cette région à Rome. Cette voie traversait une partie de l'actuelle Normandie et passait près de Saint-Lô, de Falaise et d'Argentan. On peut supposer que PORT BAIL, en raison de sa situation sur la côte ouest du Cotentin et cité au début du Moyen Âge comme le principal port d'importation de l'étain en provenance de Cornouaille, a pu être bien avant cette époque, le point de départ, sur le continent, de cette route de l'étain.

Au début du XV^{ème} s, la période de l'occupation anglaise est désastreuse pour l'économie normande et l'abandon de PORT BAIL est vraisemblablement lié à ce contexte politique, car l'on ne trouve plus trace de son activité portuaire au-delà du milieu du XVI^{ème} siècle, et c'est ROUEN, qui deviendra, dès la fin du XVI^{ème} siècle, le principal port de France pour l'importation de ce métal.

PREHISTOIRE ANTIQUITE EPOQUE GALLO-ROMAINE

Le bronze, alliage de cuivre et d'étain, ainsi que l'étamage sont connus depuis la plus haute antiquité, mais les premières séries importantes de pièces provenant de fouilles effectuées aux environs de Londres au XIX^{ème} s, datent de l'époque gallo-romaine.

MOYEN AGE ET RENAISSANCE

Les musées français et européens conservent bon nombre d'objets en étain des XIII^{ème}, XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. Il convient cependant de préciser que ces derniers sont dans leur grande majorité des objets liturgiques. Bien qu'ils aient été fabriqués dans des proportions bien moindres que les vaisselles usuelles, ils sont quantitativement bien représentés dans les collections publiques et privées car, compte tenu de leur caractère sacré, ils étaient manipulés avec infiniment plus de ménagement et n'étaient vraisemblablement que très rarement refondus.

Vient la Renaissance, « âge d'or » de l'étain, avec les créations de François BRIOT en France (1560 – 1616) et de Caspar ENDERLEIN en Allemagne (1586 – 1633), et de leurs suivants. Leurs œuvres sont appelées « Edelzinn » mot allemand qui signifie « étain noble » et se caractérisent par de très fins décors en relief qui s'inspirent largement des dessins et thèmes développés par les grands ornementalistes de l'époque.

DE LOUIS XIV A LA REVOLUTION

La seconde époque faste de cette industrie s'étend du milieu du XVII^{ème} siècle au milieu du siècle suivant.

En envoyant à la fonte pour renflouer les finances du royaume, l'orfèvrerie de sa noblesse, les Edits Somptuaires de Louis XIV donnèrent indiscutablement une nouvelle impulsion à la poterie d'étain. En effet, privés d'une grande partie de leurs luxueuses vaisselles, grands bourgeois et nobles vont remplacer l'or et l'argent par l'étain. On voit alors apparaître sur leurs tables et dans leurs intérieurs des objets en étain inspirés des formes de l'orfèvrerie. Mais, dès les années 1730, un autre événement va venir contrarier cette embellie : l'engouement pour la faïence. En effet, cette dernière présente de nombreux avantages sur l'étain. Certes, elle est plus fragile, mais elle est colorée, n'a pas d'odeur et n'a pas besoin d'être récurée. Le phénomène ira encore en s'amplifiant à la fin du XVIII^{ème} siècle avec l'apparition et la fabrication quasi industrielle à moindre coût des vaisselles en « terre de pipe ».

LE XIX EME SIECLE

En 1786, les corporations de potiers d'étain sont supprimées, puis rétablies un temps et de nouveau définitivement dissoutes. Le succès de la faïence se confirmant, les anciens maîtres « estaniers » s'orientent pour survivre vers d'autres marchés. Durant le XIX^{ème} siècle, ils ne fabriqueront quasiment que des objets à usage hospitalier, médical, pharmaceutique, et des vaisselles communes. Il faudra attendre les années 1880 pour qu'un talentueux sculpteur et fondeur nommé Jules BRATEAU remette l'étain à décor en relief au goût du jour. Il propose une interprétation « Art Nouveau » des thèmes et des œuvres de ses ancêtres de la Renaissance, sans avoir rien à envier d'ailleurs à leur maîtrise technique.



Voici une de ses œuvres majeures :
L'« Aiguière persane »

3 - LES TECHNIQUES

LE MOULAGE

C'est la technique de base qui permet à partir de moules généralement en bronze d'obtenir plateries et pièces de forme. Cette technique a évolué au fil du temps de la façon suivante : jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle, les pièces dites « fermées », c'est à dire présentant une panse plus large que l'ouverture sont fondues en deux parties longitudinales identiques. Par la suite, la plupart des ateliers adopteront la technique de fonte radiale (planche V).

Le nombre de moules nécessaires à la fabrication d'une pièce croît avec la complexité de la forme que l'on veut obtenir. Un pichet, une aiguière, ou même une simple seringue à clystère nécessitent plusieurs moules. Dans l'un comme dans l'autre cas, les parties obtenues sont ensuite assemblées par soudure, longitudinalement dans le premier, radialement dans le second.

LE FORGEAGE

A l'époque gallo romaine les pièces de forme étaient constituées d'anneaux préalablement forgés puis soudés les uns aux autres à l'aide de braise mélangée à la résine de pin. La pièce était ensuite tournée extérieurement. Les plateries étaient obtenues à partir de rouelles de tôle d'étain préalablement fondues et ensuite mises en forme par forgeage..

De manière générale, les pièces de forme sont fondues. Les plateries font quelques fois l'objet d'un traitement mixte : d'abord fondues, elles sont ensuite martelées pour leur donner plus de résistance et de sonorité

LES DECORS

Les deux types essentiels sont le décor en relief et le décor gravé. Dans le premier cas, c'est le moule qui est gravé et incisé et le décor n'est pas retouché. Il demeure « brut de fonderie ». Dans le second cas, la surface vierge de l'objet est décorée à l'aide de ciseaux à graver.

Citons trois autres types de décor, plus rares à rencontrer :

- le décor estampé : il est obtenu par estampage répété d'un ou plusieurs motifs en composition.
- le décor repoussé : il est obtenu par repoussage du métal du côté opposé au décor, il apparaît donc en relief.
- le décor en applique : il est obtenu par soudure sur la surface unie de l'objet, de petits éléments décoratifs de rapport généralement fondus ou découpés.

4 - LE POINCONNAGE

INTRODUCTION

Nous connaissons de très nombreux statuts de corporations de potiers d'étain des siècles passés. A partir du X^e siècle, elles se dotent progressivement, d'une part, de réglementations visant à protéger leur spécificité et leurs productions, et d'autre part, de marques ou de poinçons identifiant leurs membres. Mais les premiers poinçons que nous connaissons ne datent que du XIII^e siècle.

Il faudra attendre le XVII^e siècle pour voir aboutir une réglementation générale. Les édits royaux de 1643 et de 1691 vont en effet instituer deux poinçons pour l'ensemble des « cinq fermes du Royaume » : une marque de maîtrise et une marque de contrôle. Néanmoins, ces textes furent appliqués de façon inégale et bon nombre d'objets nous sont parvenus vierges de tout poinçonnage ou marqués de façon non conforme à ces textes.

En plus de ces deux marques, il faut citer :

- les poinçons de jaugeage qui étaient apposés selon les époques par les pouvoirs royal ou ecclésiastique sur certains contenants utilisés dans les lieux publics et le commerce ; les pichets par exemple, qui étaient des mesures à vin ou à alcool, devaient être contrôlés périodiquement pour attester que le consommateur avait « bonne mesure »
- les poinçons de propriété représentant des armoiries, devises ou simples initiales. Quelques fois fondues, le plus souvent estampées ou gravées, elles protègent les vaisselles des cabaretiers, aubergistes, communautés religieuses ou hospitalières, de malveillances éventuelles.
-

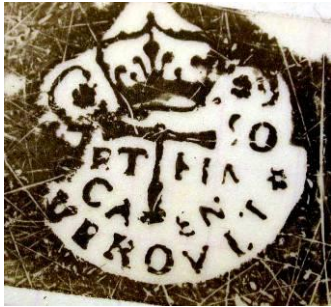
Toutes ces marques sont précieuses à bien des égards et permettent souvent de dater et de situer les objets.

LE POINCON DE MAITRE

Les édits royaux de 1643 et 1691 précisent la configuration des poinçons de la façon suivante :

Pour l'étain fin (environ 95% d'étain pur) :

- le nom du maître
- sa date de réception à la maîtrise
- un symbole de son choix
- la qualité de l'étain



Par exemple :

Jean Jacques GUEROULT, maître à CAEN en 1750

On distingue et on lit :

- un marteau couronné
- de haut en bas, les mentions : 1750 / ET FIN (pour Etain Fin) / CAEN / (I.G)VEROULT

Pour l'étain commun (environ 90% d'étain pur) :

- les initiales du nom et du prénom du maître
- l'initiale de la ville où il exerce
- un marteau couronné



Par exemple :

Louis 1^{er} GUERAIN maître à Paris en 1703

On lit :

- marteau et étoile couronnés
- initiales L.G
- initiale P en bas, pour Paris

Référence bibliographique : « Les étains de Paris » par Philippe Boucaud

LE POINCON DE CONTROLE

Pour l'étain fin

- l'année de fabrication
- un ou deux F couronnés (pour FIN)
- le nom de la ville



Par exemple :

BAYEUX 1714 POUR L'ETAI FIN

On lit :

- deux f croisés et couronnés (pour FIN)
- la mention (incomplètement lisible) : BAYEUX 1714

Pour l'étain commun

- l'année de fabrication
- un ou deux C couronnés (pour COMMUN)
- le nom de la ville



Par exemple :

- C couronné pour l'étain Commun
- CAEN 1764

Bien entendu, ces réglementations n'ont pas été appliquées en Alsace, en Flandre ni en Franche-Comté et régions qui ne faisaient pas partie du royaume à cette époque.

Et dans le royaume même, les édits sont bien souvent appliqués de façon approximative.

LES POINCONS DE JAUGEAGE

Bien que présentant une infinie variété, les pichets devaient être soumis à un contrôle de leur capacité et marqués, dès lors que leur utilisation était publique. Les cabaretiers, aubergistes, vinaigriers, ... garantissaient ainsi que le consommateur n'était pas trompé sur la quantité annoncée. Ces marques qui garantissaient que le pichet faisait « bonne mesure » étaient en général apposées sur le haut du col ou le gobelet des pichets. Les agents chargés de ce contrôle devaient visiter les utilisateurs à intervalles réguliers mais en fait, il est bien rare de constater plusieurs marques de jaugeage sur une même pièce.

Il faudra une cinquantaine d'années, au Système métrique, pour s'imposer et venir finalement se substituer aux jauges de l'Ancien Régime. Les pichets seront alors remplacés par les séries de mesures volumétriques de forme cylindrique jaugeant du centilitre au double litre, sur lesquelles sont poinçonnées très régulièrement par les contrôleurs du Service des Poids et Mesures, des « lettre-date » attestant de leur bonne conformité.

5 – LES GRANDS CLASSIQUES DES COLLECTIONS

LES « EDELZINN »

Les thèmes qui y sont développés sont le plus souvent allégoriques, religieux ou mythologiques : la Tempérance, la Foi, l'Espérance et la Charité, la Guerre et la Paix, l'Abondance, les quatre Eléments, les quatre Saisons, les quatre Continents, les sept Arts Libéraux... Ces créations firent école jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, principalement à Lyon, Nuremberg, Strasbourg et quelques centres suisses ...

Ces décors sont d'une finesse tout à fait remarquable qui implique d'une part, des moules d'une qualité de ciselure exceptionnelle (François BRIOT fut d'ailleurs médailleur avant d'être fondeur) et d'autre part, une maîtrise totale des techniques de fonte, car ces bassins, aiguillères et autres « patènes » n'étaient pas retouchées au ciseau au sortir du moule ; elles demeuraient « brutes de fonderie ». Le plat dit « de Mars » de Caspar ENDERLEIN, exposé ici, est tout à fait représentatif du résultat très abouti de ces deux techniques complémentaires.



Plat dit de la « TEMPERANCE »
par Caspar Enderlein, Nuremberg vers 1610

LES AIGUIERES

L'appellation date vraisemblablement du XIV^{ème} siècle

Elles sont destinées au service de l'eau et sont de deux types :

- Le modèle dit « en casque de Mars » qui présente chronologiquement, tout d'abord une gorge horizontale, puis une gorge en S à la fin du XVII^{ème} s. Elles possèdent ou non un couvercle et sont quelquefois assorties d'un bassin de présentation. Leur fabrication se prolongera jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle
- Le modèle en forme de balustrade



à gorge horizontale,
NANCY, XVII^{ème} s.



à gorge en S
BORDEAUX, vers 1700



de forme balustrade,
VITRY-LE-FRANCOIS,
XVIII^{ème} s.

LES PLATS ET ASSIETTES À AILE LARGE DITS « À LA CARDINAL »

Le modèle apparaît au début du XVI^{ème} siècle. Il possède une aile large et unie légèrement relevée ou horizontale qui le fait ressembler à un chapeau de cardinal et présente souvent au revers de belles traces de forgeage. Les exemplaires rencontrés datent le plus souvent de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle ou du début du XVIII^{ème} siècle. La dimension des plats est très variable et les plus recherchés sont ceux de grande dimension qui peut atteindre exceptionnellement une soixantaine de centimètres



Plat à aile large de Gilles de BEY
PARIS, peu avant 1691

LES PLATS DE VENAISON



Ce sont des plateries de très grande dimension, possédant une aile unie et relevée plus étroite que celle des précédents. Ils servaient à présenter « au naturel », c'est-à-dire reconstitués, de petits gibiers ou des volailles. Leur dimension est habituellement comprise entre 50 et 65 cm de diamètre. Ils datent généralement de la fin du XVII^{ème} ou du début du XVIII^{ème} siècle, mais le modèle est apparu vraisemblablement un peu avant 1650.

Plat de venaison armorié PARIS début du XVIII^{ème} s

LES GRANDES SAUPOUDREUSES

Le modèle apparut probablement au début du XVII^{ème} siècle. Encore appelées saupoudroirs ou plus anciennement sucriers, à l'instar de celles de faïence, les saupoudreuses en étain, de grande taille, sont très recherchées pour leur rareté et leur élégance. Elles mesurent environ entre 18 et 25 cm de hauteur.

Elles sont de deux types :

- à corps cylindrique ou très légèrement tronconique à bouchon vissé et percé
- à corps de forme balustre à bouchon vissé et percé



Type cylindrique, Paris



Type balustre, Paris



Type balustre à piétoche

LES ECUELLES COUVERTES

Si l'écuelle en poterie de terre ou en bois, et munie de deux oreilles horizontales est déjà connue au Moyen Age, il faudra attendre les années 1650 pour voir apparaître le couvercle. Ce dernier, tout d'abord à toit plat adoptera dès le début du XVIII^{ème} siècle, la forme mamelonnée qui demeurera la plus courante jusqu'aux années 1800.



Ecuelle à couvercle à toit plat d'ANGERS



Ecuelle à couvercle mamelonné de BORDEAUX

Les couvercles sont ornés soit, de motifs en léger relief appelé pour certains d'entre eux « à la dentellière », soit gravés « au trait » ou « au tremblé »; les oreilles figurent des palmettes, effigies, ou motifs dit « rocaille ». Quant à la prise, elle est généralement fixe et représente, marguerite, champignon, grenade, effigie ... ou plus rarement, ballante, en forme d'anneau mouluré.

LES CIMARRES

Quand on voulait honorer un invité de marque, le pichet restait à l'office et on servait le vin dans des cimarres qui lui étaient quelques fois offertes après les libations. Appelée anciennement « Cymaise » ou « Semaise » et connue depuis les années 1400, cet élégant vaisseau est de forme balustre à pied surélevé, généralement muni de deux anses, l'une fixe à la manière de celle d'un pichet, l'autre ballante à attaches situées de part et d'autre d'un long col. Elles sont dans leur grande majorité champenoises et proviennent de BAR-SUR-AUBE, MONTIER-EN-DER, JOINVILLE, LANGRES, TROYES, VIGNORY... On en rencontre cependant, beaucoup plus rarement, de BEAUNE, BESANCON, PARIS ou VERSAILLES...

Cimarre de JOINVILLE, vers 1700



LES PICHETS

Les pichets étaient les mesures à vin de l'Ancien Régime. Leur contenance, pour une même appellation (la pinte par exemple) varie d'une localité à l'autre, aussi proches soient-elles. Par souci de simplification, le pouvoir royal, à la fin du XVII^{ème} siècle, tente de faire adopter par les provinces, les mesures en vigueur à Paris. Mais l'enracinement des coutumes eu en grande partie raison des textes royaux et les nouvelles jauges parisiennes viendront en fait s'ajouter à celles en usage localement, le résultat se révélant donc contraire au but d'uniformisation et de simplification initial souhaité par le pouvoir royal.

Le seul point commun à cette multitude de jaugeages est le suivant : on passe de la contenance d'un pichet à celle de celui qui le suit ou le précède, en multipliant ou en divisant par deux la première. En dehors de cette constatation simple, aucune autre loi générale ne peut être dégagée de cette multitude de jaugeages.

Sur l'ensemble de la production française de la seconde moitié du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles, on distingue trois types de formes :



épaulement



balustre



tronconique

Précisons que pour un même type, on constate en fonction des époques et des centres, des variantes dans la silhouette générale, ainsi que dans les formes des gobelets, des pieds et des pousciers. Le pied peut être, droit, évasé en quart de rond ou bien encore en plinthe. La gorge ou le gobelet peuvent être, en talon, droit, en quart de rond, «en botte de postillon »; et les pousciers affecter la forme d'un bâtonnet, de glands de chêne, de boules, de palmettes de graines ou de bourgeons,

LES ETAINS RELIGIEUX

Selon les époques, l'étain a été tantôt accepté par l'Eglise, et tantôt rejeté, à cause de la symbolique maléfique liée au plomb, le «vil métal », entrant dans la composition des alliages d'étain. Pour en cacher l'aspect, les objets religieux en étain étaient alors dorés, tandis que les paroisses plus riches les commandaient en or ou en argent.

Les musées français et européens conservent bon nombre d'Etains religieux des XIII^{ème}, XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. Citons quelques ampoules et enseignes de pèlerinage des VII^{ème} ou VIII^{ème} siècles, calices et pyxides, statuettes et bassins baptismaux des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. Ces objets apparaissent très rarement sur le marché et la grande majorité de ceux que l'on rencontre datent des XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Leur diversité est grande, mais ils peuvent cependant se classer selon deux thèmes :

- **les sacrements**, avec les bouteilles de doyné, les coffrets aux Saintes Huiles pour le baptême et l'Extrême Onction, cuves et plats baptismaux, cruches de communion ...
- **la messe** avec les ciboires et calices, burettes à vin, ostensoirs, lampes et chandeliers d'autel, plats de quête, custodes ou pyxides, Christ en croix et bénitiers...



Coffret de Pierre JOUFFROY à Besançon, seconde moitié du XVII^{ème} siècle

LES ETAINS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

On ne rencontre jamais d'objets en étain de cette catégorie que l'on puisse dater antérieurement au début du XVIII^{ème} siècle et la production du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècles est de loin la mieux représentée dans les collections.

Ces objets étaient utilisés essentiellement dans les communautés hospitalières et chez les apothicaires. Ils peuvent être classés selon trois thèmes principaux :

- **La médecine**, avec les palettes à saigner, sondes urologiques, spéculums, anuscopes, bassins d'accouchement ...
- **La médication et les soins** avec les clyso pompes et irrigateurs, seringues à clystères petites et grandes pour lavage nasal, auriculaire vaginal ou anal, moules à ovules et à suppositoires, plats à barbe, couloires à sirop et cuillers à potion, boules à sangsues, boîtes à onguent, ... sans oublier les vases à thériaque et autres pots de pharmacie.
- **L'alimentation et le confort** avec les canards de malades, biberons et sustenteurs, bouts de sein, bassins de lit et urinaux, vases de nuit, crachoirs, bouillottes, ainsi que la vaisselle nécessaire au service de la table : plateries, bols et écuelles, pots à eau et à tisane, timbales, chopes et gobelet



Rare canard de malade
de S.PERDEREAU à TOURS

Jean-Claude COMMENCHAL